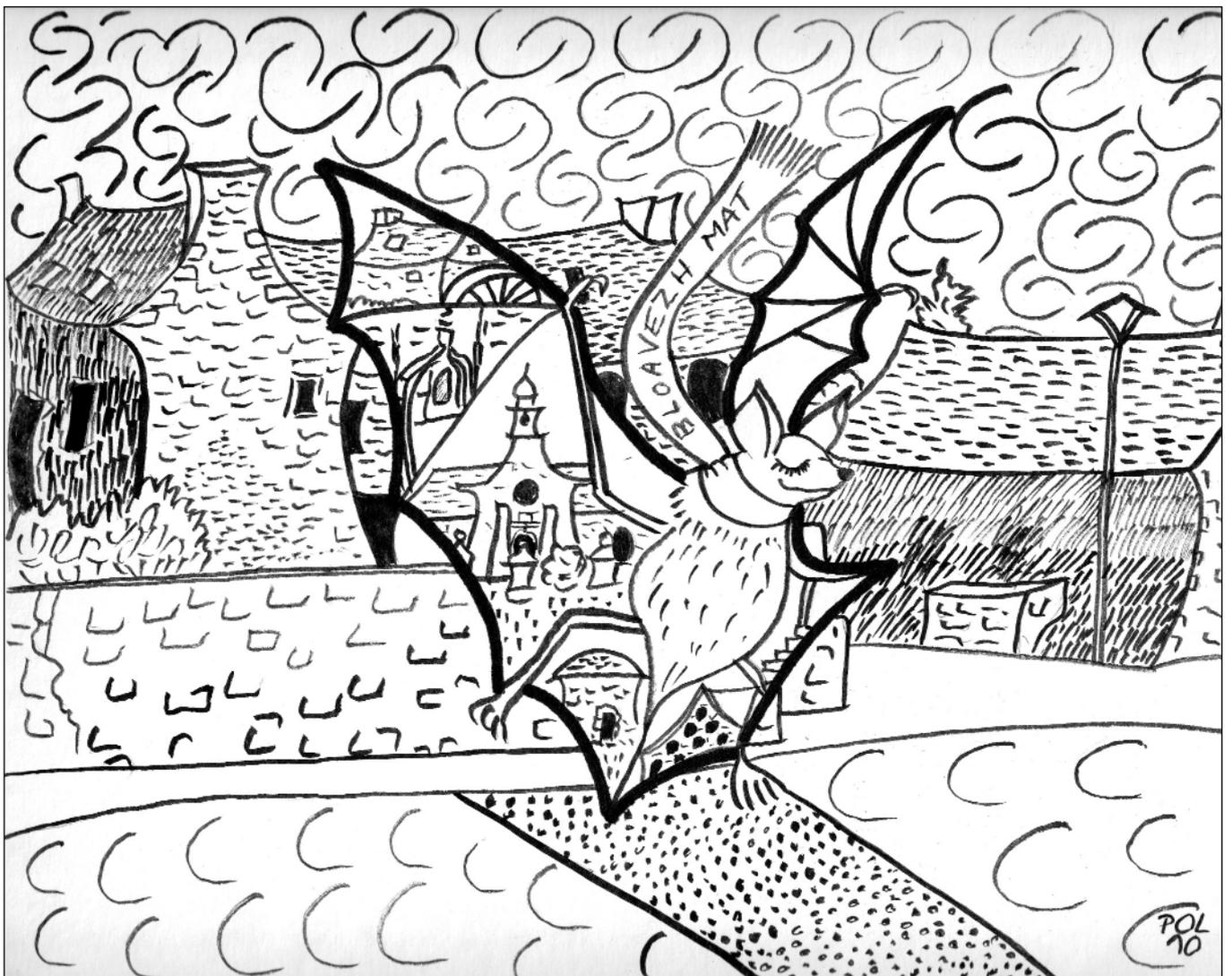


An Nor Digor



Revue Communale de Guimaëc

N°42 - Décembre 2010

Sommaire

LA COMMUNE

L'édito	3
Les brèves	3
Le mot du Maire	5
Travaux et chantiers	6
Bibliothèque	7
L'état civil	8
Les permis de construire	8
Le hameau de Pont Prenn	9
La photo ancienne	10

INFOS PRATIQUES

Collecte des encombrants	11
Les animaux dangereux ou gênants	11

NATURE

Les chauves-souris	12
La pipistrelle	17

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

Gîtes	18
-------	----

ASSOCIATIONS

Foyer Rural	20
L'Amicale Laïque	21
La Préservatrice	22
Les peintres du Triskel	23
Peinture et Sculpture à Guimaëc	23
Son ar Mein	24
Le musée	25
Club de rencontres	27

PATRIMOINE

Croix et calvaires	29
--------------------	----

HISTOIRE

Guimaëc autrefois	30
-------------------	----

LA LANGUE BRETONNE

Mortan (3)	31
------------	----

LA RECETTE

Chapon à la crème d'orange	34
----------------------------	----

JOUONS UN PEU

L'objet mystérieux	35
Rigolothérapie	35
Le sudoku	35
Les mots croisés n°42	36
La solution des jeux n°41	36

Directeur de publication :
Georges Lostanlen - Maire

Rédacteur en chef :
Dominique Bourges

Mise en page :
Agence Web - Guimaëc

Impression :
Imprimerie du Roudour - Guerlesquin

Couverture : Dessin original de Danièle PAUL

- L'édito -

Une chauve-souris qui souhaite "Bloavezh mat" sur la page de couverture ! Quelle chose étrange ! Aussi étrange peut-être que l'animal lui-même aux yeux de beaucoup : souvent mal aimée, boule de fourrure aux ailes de peau ne sortant qu'à la tombée de la nuit, ce petit mammifère n'a pourtant rien d'effrayant ; c'est au contraire un animal fragile, en voie de disparition, qui a une très grande utilité dans la régulation des populations d'insectes : la commune a décidé, sur la proposition de Morlaix-Communauté, de protéger les colonies existant déjà sur la commune et de favoriser leur implantation. Autre opération de protection, à l'initiative du Foyer Rural avec le soutien actif de la municipalité, celle de notre petit patrimoine rural, croix, lavoirs, fontaines,

tout ce que l'on trouve dans notre campagne guimaëcoise : voilà de quoi fournir aux amis visiteurs qui viennent passer quelques jours chez nos loueurs saisonniers des buts de promenade. Un bulletin sous le signe de l'accueil où l'on n'oublie pas cependant d'évoquer tout ce qui fait par ailleurs la vie de la commune : des routes embellies, un nouveau hameau qui sort de terre, un plan local d'urbanisme qui se profile, et bien sûr, une vie associative toujours aussi variée.

Bonne et belle année 2011 à tous et à chacun.

DOMINIQUE BOURGÈS

- Les brèves -

Le Maire a souligné l'importance de ce fleurissement pour l'image de notre commune. Voici donc les résultats :

1^{ère} catégorie : maisons avec jardins très visibles de la rue

- 1-Françoise et Robert Jaouen
- 2-Germaine Milon
- 3-Anna Postic
- 4-Annie et Michel Poder

3^{ème} catégorie : espaces le long de la voie publique (talus, murs)

Yvonne et Louis Mel

4^{ème} catégorie : balcons, terrasses ou fenêtres visibles de la rue

Patricia et Yves Nédélec

5^{ème} catégorie : écoles fleuries, centres de loisirs

Ecole de Guimaëc

6^{ème} catégorie : hôtels, restaurants, gares, tous commerces et services très visibles de la rue

Musée du Prajou

Bravo à tous et n'hésitez pas, vous aussi habitants de Guimaëc, à concourir !



CONCOURS DE MAISONS FLEURIES 2010 : LES LAURÉATS

C'est au cours d'une sympathique rencontre à la Mairie le 12 novembre dernier que le Maire a accueilli et félicité les heureux gagnants qui ont reçu comme récompense des bons d'achat pour des plantes : ils pourront ainsi faire encore mieux, si c'est possible, pour le prochain concours et proposer au jury et surtout à tous ceux, Guimaëcois et gens de passage, qui profitent de la vue de leur beaux jardins, le fruit de leurs efforts et de leur amour pour les fleurs. Le jury est composé de Yvette Etien, Gisèle Ouyessad et Jean-Yves Lainé.

La commune

LE PÈLERIN MAGAZINE FÊTE LES 20 ANS DE SON PRIX "UN PATRIMOINE POUR DEMAIN"



En 2010... (photo Patrick Tournaboef)

C'est à ce titre que nous avons été contactés par le journal en octobre dernier : un photographe faisait le tour de la France pour retrouver les lauréats de ce prix créé en 1990. Souvenez-vous, c'était en 1992 : nous avons obtenu, pour la restauration du chancel de la Chapelle des Joies, le prix spécial du jury, à l'unanimité, recevant ainsi 62 000 francs. Reprenant la photo qui avait paru à l'époque dans le magazine, nous nous sommes mis en quête pour retrouver ceux que l'on y voyait (c'était la demande du journal) : hélas, certains

n'étaient plus de ce monde, l'un des protagonistes principaux, Monsieur Person en particulier, d'autres trop âgés pour venir, d'autres indisponibles, la plupart des plus jeunes à l'époque, devenus adultes, pris par leurs obligations professionnelles... nous nous sommes finalement retrouvés à huit par une belle après-midi pour montrer que la chapelle fait toujours l'objet de toute notre attention.

Notons qu'en avril 2006, nous avons, à nouveau, reçu un prix de 1 525 €uros pour la chapelle de Christ cette fois. Vous pouvez trouver le reportage sur cet anniversaire dans le magazine du 4 novembre dernier.

DOMINIQUE BOURGÈS



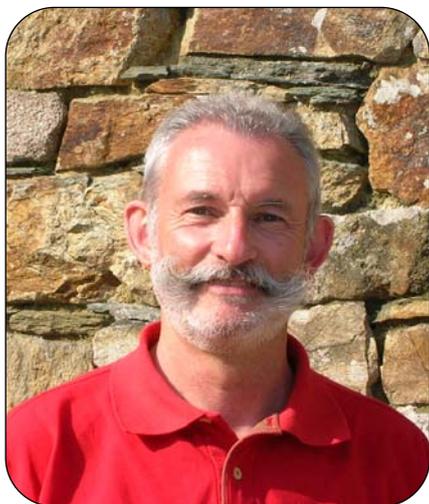
En 1992 : Monsieur le Maire et Monsieur le Curé



En 1992, ils soutenaient le projet...

La commune

- Le Mot du Maire -



En introduction au dernier numéro de notre revue municipale, celui de juillet 2010, j'écrivais : "nous laissons derrière nous un hiver rigoureux, une période propice aux discussions."

Ces mots sont encore vrais aujourd'hui au regard des conditions atmosphériques du moment, arrivée précoce de l'hiver, neige et froid.

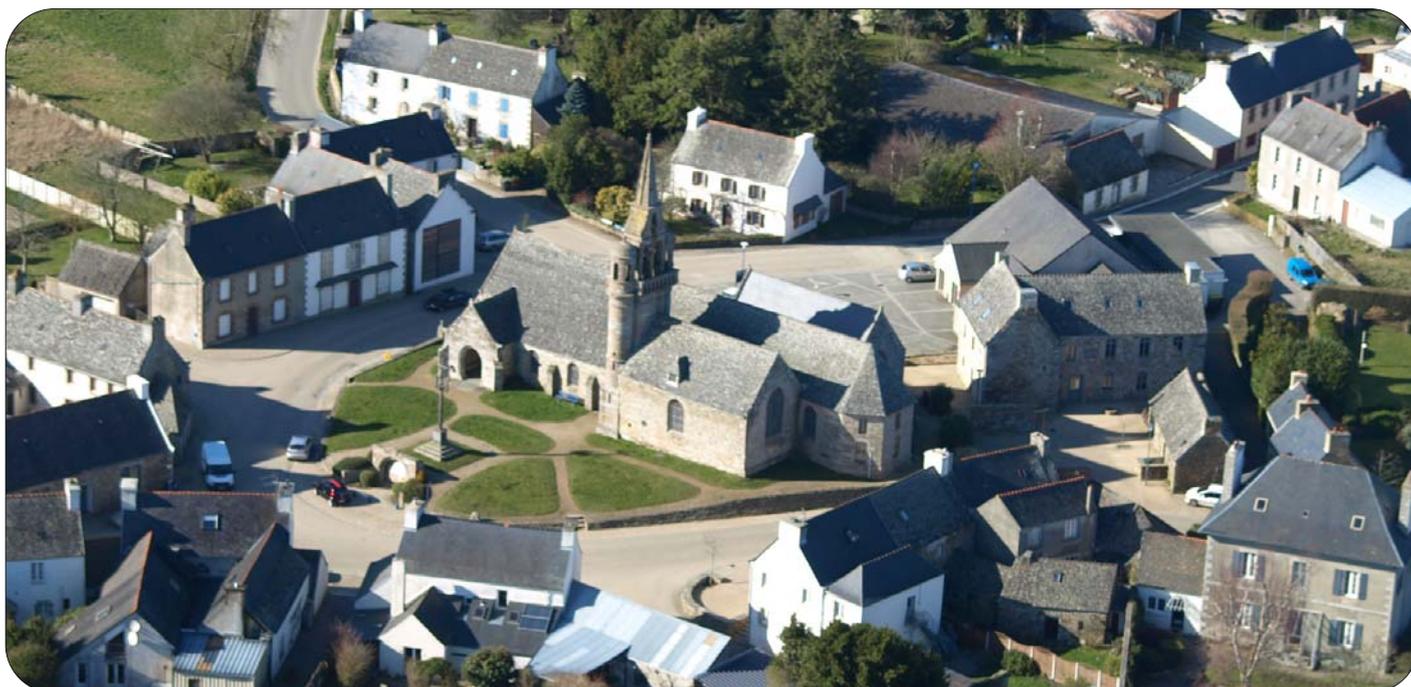
Notre hameau de Pont Prenn voit le dépôt des premiers permis de construire. Le PLU, évoqué à plusieurs reprises, reste le fil rouge de l'année.

Nous arrivons à ce que l'on nomme communément la période de "mi-mandat". Nous prendrons le temps de l'analyse de ces deux années passées, et celui de la réflexion sur l'avenir. Cette "politique participative" moment fort d'une volonté communale a d'ailleurs commencé lors des travaux de la route de Beg Ar Fry.

Je suis heureux, avec le Conseil Municipal et toute l'équipe des employés municipaux, de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et une belle et heureuse année 2011. Je vous donne rendez-vous, à vous tous, habitants de Guimaëc, le 14 janvier 2011 à 18h00 pour la présentation des vœux à la salle An Nor Digor.

Bloavezh mat

Georges LOSTANLEN



- Travaux et chantiers -

TRAVAUX DE VOIRIE



Le mardi 24 novembre dernier, le Maire, l'adjoint chargé de la voirie, Emile Cudennec et les membres de la commission de voirie ont procédé avec la DDTM (Direction départementale des Territoires et de la Mer, ancienne DDE) et la SCREG à la réception des travaux effectués sur la route de Penn ar Gêr (du carrefour jusqu'à la limite de Locquirec), à Traon Joa, Pennkêr Kereven, Penn allée Goskêr-Bellevue et Kerven Izellañ. Tous ces travaux ont un coût, le poste voirie pèse lourd dans le budget communal : Hent Beg ar Fri : 20 000 € - Hent Penn ar Gêr (½ tronçon) : 80 000 € Les autres petits tronçons : 50 000 €

LE P.L.U. (PLAN LOCAL D'URBANISME)

Ce chantier mené par une commission d'élus (ceux de la commission "urbanisme") assistée par des spécialistes du cabinet LEOPOLD, de Morlaix, continue ses travaux. Depuis la mi-mars 2010, nous nous sommes réunis 8 fois en commission, nous avons participé à des réunions animées par la Chambre d'agriculture avec les agriculteurs pour établir le diagnostic agricole, sommes allés sur le terrain avec les spécialistes du Syndicat mixte du Trégor pour étudier les zones humides... Trois ateliers de réflexion ont été proposés à l'ensemble de la population, les 6 juillet (Quelle identité pour la commune ?) 12 juillet (Quelle organisation de l'espace dans les anciens et les nouveaux quartiers ?)

et 14 septembre (Quel impact des bâtiments sur l'environnement ?) : 7 ou 8 habitants, pas les mêmes à chaque fois, sont venus réfléchir avec les élus, aidés dans leur réflexion par des techniciens, le CPIE, (Centre Permanent Initiation Environnement), HEOL (agence de l'Energie), le Syndicat mixte du Trégor.

Le PADD (Plan d'aménagement et de développement durable) étant bien ébauché, nous avons commencé à réfléchir au zonage de la commune. Ce PADD qui, rappelons-le, dessine le cadre de notre commune pour les 15 années à venir, devrait être voté par le Conseil Municipal au mois de juin prochain et présenté dans la foulée en réunion publique.

Rappelons qu'un registre est à votre disposition à la Mairie pour y consigner vos remarques.

LA CHAPELLE DE CHRIST

Depuis le dernier numéro d'AND de juillet, rien n'a bougé... la troisième tranche de travaux ne peut pas démarrer. Les subventions de la DRAC et de la Région (40 250 € en tout) restent valables deux ans. Nous attendons toujours des nouvelles du Département. Pour ce qui est du mécénat, Monsieur Dupré, de la Fondation FILUDU, nous a accordé, via la Fondation du Patrimoine, un don supplémentaire de 5 000 € (il avait donné 65 000 € pour la deuxième tranche de travaux) qui viennent s'ajouter aux 15 000 € de la Sauvegarde de l'Art Français de Monsieur de ROHAN (consacrés au drainage). Rappelons que la Sauvegarde de l'Art Français a déjà donné 30 000 € entre la première et la deuxième tranche. Si l'on ajoute les 5 480,50 € qui restent de la première souscription (dont les 5 000 € donnés par l'association), il nous reste toujours à trouver environ 65 000 € pour financer les 150 000 € de travaux. La souscription lancée en mai dernier a rapporté pour le moment environ 3 500 € (une vingtaine de donateurs, qu'ils soient ici remerciés), dont 500 € versés par l'Association des Amis de la Chapelle de Christ. Rappelons ici le principe de fonctionnement de cette souscription : elle s'adresse

La commune

à tous, particuliers, artisans, commerçants, entreprises diverses (en société ou pas), et permet aux donateurs de défiscaliser leurs dons à hauteur de 66% pour les particuliers, 60% pour les sociétés.

La Fondation du Patrimoine Bretagne se réserve la possibilité d'abonder la collecte réalisée dans le cadre de la souscription par une subvention directe financée sur ses ressources propres. Pour prétendre à cette aide financière, l'opération de souscription devra atteindre au minimum 5% du montant des travaux retenus et 50 donateurs. Plus il y aura de donateurs, même pour des sommes modiques, plus le dossier aura des chances de bénéficier de cet abondement : depuis le début de l'opération de

restauration, c'est le soutien du projet par un grand nombre (manifesté en particulier au moment de la fête annuelle du mois de septembre) qui nous a valu d'être aidés financièrement. Les bons de souscription sont disponibles à la Mairie, n'hésitez pas à en parler autour de vous !

Si je compte bien, il nous faut trouver 65 000 - 3500 = 61 500 euros. La majorité des dons étant de 100 euros (il y a des dons de 50 euros, mais d'autres plus élevés, 250, 400...) cela fait 615 donateurs... C'est jouable !

DOMINIQUE BOURGÈS

- Bibliothèque -



Grâce à la signalétique installée sur le pignon du bâtiment communal, notre bibliothèque est très facilement repérable : au cœur du bourg, près de la boulangerie, face à la garderie. Que peut-on rêver de mieux ?

Aussi, n'hésitez pas à franchir le seuil, à visiter nos locaux et à explorer nos étagères. Une petite équipe de bénévoles vous y accueillera et se mettra à votre écoute si vous avez des questions ou des suggestions. Nous disposons

- d'un fonds propre d'ouvrages très variés (documentaires, romans, histoire locale, langue bretonne...)

- d'un fonds de 1000 livres pour la jeunesse (des plus petits aux adolescents), fonds qui nous a été prêté pour une longue durée par la Bibliothèque du Finistère

- d'un fonds d'ouvrages divers, renouvelé tous les six mois grâce au passage du bibliobus du Conseil Général

Chaque année, la Mairie de Guimaëc nous octroie une subvention qui nous permet d'enrichir notre fonds propre en achetant des ouvrages récents. Comme nous disposons d'Internet, il nous est possible de faire des recherches et de satisfaire vos demandes particulières (un auteur, un thème...) par le biais du Portail de la Bibliothèque du Finistère.

Nos tarifs se veulent très modérés : 10 € annuels pour tous les membres d'une famille. Nous vous communiquons les heures d'ouverture (y compris pendant les vacances scolaires) :

- mercredi, de 10 heures à midi

- samedi, de 10 heures à midi

Vous pouvez nous joindre par téléphone au 02.98.67.51.66.

LES BÉNÉVOLES : MONIQUE ABRASSARD,
GINETTE CORRE ET VONNETTE PÉNIL

NAISSANCES

- le 21/03/2010 : Axel Lambel chez Jean-Marie Lambel et Laëtitia Kerdiles, Kermelven

- le 31/03/2010 : Mila, Jeanne Hubert chez Lionel Hubert et Solène Creignou, Conventant le Rosaire.

- le 06/05/2010 : Maxence Kerlirzin chez Yoann Kerlirzin et Cécile Thomas, Leur Vras.

- le 07/05/2010 : Youenn, Louis, Robert Lavalou chez Jean Lavalou et Anne Elard, Kersalaün.

- le 18/07/2010 : Milio, Roger, Joseph Lucas chez Hervé Lucas et Séverine Roudaut, Hent Locmaria.

- le 19/08/2010 : Emy, Jeanne Lavis chez Olivier Lavis et Elodie Segaud, Banell Ar Groas.

- le 22/11/2010 : Grégoire Fégeant chez Julien Fégeant et Laëtitia Deunf, Kervran.

MARIAGES

- le 20/02/2010 : Johan Masson et Nolwenn, Anna, Marthe Argouac'h, Creach Meur.

- le 15/05/2010 : Hugues, Yves Le Coat et Fanny, Marine, Adélie Floch, Kerbuic.

- le 25/06/2010 : Cédric Le Roux et Anne Manson, Hent Locmaria.

- le 31/07/2010 : Régis Le Pape et Sandrine Le Scornet, Laz ar Zalou

DÉCÈS

- le 03/02/2010 : Claude Clech, Kerilly

- le 16/02/2010: Jean, Marie Prigent, Kergrec'h

- le 09/04/2010 : Joël Barazer, Komanan Rozera

- le 24/04/2010: François David, Kerouregan

- le 07/06/2010 : Alain Bouget, Kastell ar Bail

- le 04/07/2010 : Paul, Marie Nédélec, Kergueurel

- le 08/07/2010 : Basile, Bertrand Kennett, Poull dogan

- le 20/07/2010 : Mark, Lewis Ryan, Rue de Pen ar Guer

- le 03/08/2010 : Jean, Joseph Thomas, Hent Beg an Fri

- le 29/07/2010: Florentine Postic veuve Le Gall, Christ Lavalou

- le 16/08/2010 : Yvonne Merrer veuve Blanchard, Ker Heol

- le 27/08/2010 : Philippe, Jean, Robert Cantat, Place ar Guer

- le 01/10/2010 : Jean Milon, Penkêr

- le 11/10/2010 : Jeanine, Lucienne, Bigot veuve Jaouen, Poul ar Vinguiez

- le 04/12/2010 : Christiane Cudennec épouse David, Prat Crenn

- Les permis de construire -

N° DE PERMIS	NOM DU PROPRIÉTAIRE	ADRESSE	DESTINATION
PC 029 073 10 00012	Mr Mme MASSON Johan	Creac'h Meur	Habitation
PC 029 073 10 00015	Mr Mme LE GUEDES Gilles	Lot communal Pont Prenn	Habitation

Commune

- Le hameau de Pont Prenn -

Les premières maisons devraient bientôt sortir de terre, des permis de construire ont déjà été accordés. Il reste encore des lots à vendre, vous pouvez voir sur le plan ci-dessous ceux qui sont déjà vendus. Les lots sont vendus 36,50 euros le m².

Le paysage bocager préservé, la création de noues, les cheminements terre-pierres comme dans les villages, la proximité des équipements de loisirs (terrain de foot, de tennis, aire de jeux), la mise en

valeur des sentiers, l'aménagement des bassins de rétention (en en faisant des éléments d'attraction), la présence limitrophe des jardins locatifs, les cheminements piétons (sécurisés pour les enfants et les personnes âgées) entre le hameau et le bourg, devraient faire de ce quartier de Pont Prenn un lieu agréable à vivre.

DOMINIQUE BOURGÈS



COMMUNE DE GUIMAEAC - LE HAMEAU DE PONT PRENN



LES GRANDS PRINCIPES D'AMENAGEMENT DU LOTISSEMENT COMMUNAL :

Un environnement paysager préservé :

Les talus boisés existants sont préservés, de nouveaux talus sont créés, la zone humide est aménagée, le bord du ruisseau devient lieu de promenade et les bassins de rétention deviennent équipements d'agrément.

Une consommation d'espace maîtrisée :

Une taille moyenne de lots réduite à 623 m².

Rationalisation de la place accordée à la voiture : parking visiteurs extérieur, voie étroite en sens unique.

Une ressource en eau préservée :

Voie de circulation en mélange terre-pierre (matériau perméable), gestion des eaux pluviales par noues enherbées et bassins de rétention paysagés, récupération des eaux pluviales par une cuve enterrée.

Des habitations avec des objectifs environnementaux forts :

Accompagnement des acquéreurs par l'agence HEOL pour établissement du projet de construction, objectifs énergétiques fixés au niveau de la RT2012, optimisation de l'orientation du bâti, P.V.C. totalement proscrit (matériau de construction, menuiseries extérieures, clôture,...), incitation à l'utilisation d'éco-matériaux.

Un règlement et un cahier des charges ambitieux :

Maîtrise des déchets de chantier, utilisation d'essences locales pour les plantations, interdiction de plantes invasives, revêtements de sol perméables à l'intérieur des lots.

Une volonté d'économie d'énergie :

Eclairage réduit à un simple balisage et alimenté par des panneaux solaires.



CLASSE CM1 - CM2 D'ANDRÉ HURUGUEN - ANNÉE 1978 / 1979

RANG DU BAS :

Gaëlle Thépaut - Annie Jacob - Gaëlle Stéphan - Isabelle Piolot - Thierry Prigent - Christine Lariagon - Philippe Masson - Michel Clech - Pascal Clech - Pascale Cabioch

1ER RANG DU MILIEU :

Yannick Eleouet - Philippe Clech

2ÈME RANG DU MILIEU :

Sylvie Billon - Philippe Jaouen - Eric Tanguy - Patricia Marc - Maryvonne Bourven - Jean-Yves Jacob - Sylvie Trédan - Cathy Piolot - Claude Troadec

RANG DU HAUT :

Thierry Merrand - Marie-Laure Saillour - Fabienne Doher - Marie-Catherine Saillour - Anne Maltret - Chantal Troadec - Patrick Clech - Nathalie Le Jeune - Nadine Doher

Appel : Si vous avez des photos de classes anciennes, n'hésitez pas à nous en faire part.

- Collecte des encombrants -



Leur nom est évocateur, les encombrants ménagers sont les objets "ayant fait leur temps" et qui, en raison de leur volume, ne peuvent être collectés avec les ordures ménagères.

Ce sont nos canapés, meubles, matelas, sommiers... Quand à nos appareils électroménagers (réfrigérateurs, gazinières, chauffe-eau...), ils sont recyclés chez les ferrailleurs.

Morlaix Communauté propose un service gratuit de collecte des encombrants au porte à porte sur l'ensemble des communes du territoire.

INSCRIPTION

La collecte se fait après inscription téléphonique au n° azur (prix d'un appel local) au : 0 810 55 24 49 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Un agent du service environnement relève les coordonnées et note la liste des objets à ramasser. Vous devez vous inscrire une semaine avant la période de collecte prévue pour votre commune.

COLLECTE

La veille de la collecte, on dispose devant chez soi les encombrants d'un côté et la ferraille de l'autre. Le service de ramassage passe le lendemain entre 6h30 et 14h30.

Les petits déchets (gravats, végétaux, déballages intempestifs ne sont pas collectés).

Pour Guimaëc, en 2011, 8 avril et 18 novembre



- Les animaux dangereux ou gênants -

Les animaux peuvent être à l'origine de toutes sortes de gênes ou d'accidents. La loi protège les droits des tiers en rendant le gardien responsable (propriétaire ou personne momentanément chargée de sa garde).

En tout temps, un animal doit être surveillé ou placé dans un endroit bien clos ou attaché. Notre conseil : si vous êtes propriétaire d'un animal, souscrivez une assurance.

• LES ANIMAUX BRUYANTS

Les aboiements excessifs d'un chien peuvent être considérés comme des troubles de voisinage et le propriétaire du chien peut être déclaré responsable des troubles causés. Pour les faire cesser, demandez au gardien d'y mettre un terme. En cas d'échec, adressez-vous à la mairie ou à la brigade de gendarmerie de votre domicile.

• LES ANIMAUX ERRANTS

Aucun animal ne doit divaguer. Sur la voie publique, un animal doit être tenu en laisse ; ceux

potentiellement dangereux doivent être muselés. Certains animaux doivent être transportés dans une cage.

- Si vous êtes incommodé par un animal qui divague, demandez à son gardien de mettre fin à cette situation. En cas de refus ou en son absence, appelez la gendarmerie.

- Si un animal errant vous occasionne des dégâts matériels, son gardien en est responsable.

- Dans certains cas, les dégâts causés par du gibier (sangliers, cerfs, biches, daims, chevreuils), peuvent être indemnisés par l'office national de la chasse (85 bis avenue de Wagram 75017 PARIS).

• LES CHIENS DANGEREUX

La loi classe certaines races dans la catégorie des chiens dangereux.

Pour en savoir plus sur les chiens dangereux et la réglementation, vous pouvez vous adresser à la Mairie.

- Guimaëc, commune refuge -

POUR QUI ?



POUR LES CHAUVES-SOURIS.

Ce n'est pas la première fois que nous évoquons l'existence de ces animaux sur notre commune : dans le numéro de décembre 2008 (N°38) nous signalions la présence d'une pipistrelle derrière le panneau bleu près de la porte de la tour de l'église (elle y revient régulièrement) et dans le numéro de décembre 2009 (N°39), l'article sur la vallée du Douron indiquait que plusieurs espèces de ces chiroptères fréquentaient cette vallée classée Natura 2000.

Il y a quelques mois Morlaix-Communauté a proposé aux 28 communes de l'agglomération l'opportunité de passer une convention avec le Groupe Mammalogique Breton (GMB) et obtenir ainsi le label "Refuge pour les chauves-souris". Sachant qu'il s'agit d'une espèce protégée, que les recensements actuels montrent une forte régression des chiroptères en Bretagne, que ces animaux sont nécessaires à la régulation des populations d'insectes, et que nous avons sur notre territoire communal un certain nombre de colonies, nous avons répondu positivement à cette proposition et sommes entrés en contact avec le GMB.

Une visite de nos bâtiments communaux avec un spécialiste du GMB nous a permis de recenser les lieux fréquentés : nous n'avons vu que notre amie du panneau bleu qui nous a même fait le plaisir de montrer le bout de son nez par une de ses petites "lucarnes" ! Mais leur présence, repérée grâce à leurs déjections (voir photo plus bas) ne fait aucun doute à

l'église, au-dessus de la maternelle et à la chapelle des Joies. Quant à l'école, les enfants ont l'habitude de les voir dans l'escalier de la BCD. Nous n'avons pu entrer au moulin de Trobodec pour un problème de cadenas et nous avons oublié le pont sur le Douron, le repérage devra donc être complété. Un autre lieu, pas fréquenté pour le moment, pourrait faire un excellent refuge avec quelques aménagements : le grenier au-dessus de la cuisine de la salle An Nor Digor.

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 24 novembre dernier, a validé l'engagement de la commune dans l'opération et la signature de la Convention devrait intervenir sous peu. La commune recevra un label "Refuge pour les chauves-souris".

Voici quelques précisions sur le rôle du Groupe Mammalogique Breton qui s'occupe de la protection et du recensement de tous les petits mammifères sauvages et sur cette opération "Refuge pour les chauves-souris". Il serait trop long de retranscrire ici le contenu détaillé de cette convention dont la signature est gratuite et n'implique pas de dépense pour la commune. Une convention du même type est proposée aux propriétaires privés.

Qu'est-ce que le GMB ?

Le Groupe Mammalogique Breton (GMB), est une association de protection de la nature (loi 1901) créée en 1988, ouverte à tous les naturalistes et scientifiques, qui s'est fixé comme mission "d'engager toute action touchant au recensement, à l'étude, à la gestion et à la protection des mammifères sauvages de Bretagne et de leurs habitats".

Le premier objectif, assigné dès la création de l'association, est la réalisation d'un atlas de répartition des mammifères sauvages de Bretagne. Le GMB relaie aussi les différents inventaires en cours au niveau national (atlas des chiroptères de France métropolitaine, atlas national des micromammifères...).

Au sein de l'association, trois groupes thématiques (réseau loutre, réseau chauves-souris et réseau micromammifères) développent des actions

spécifiques de recensement, d'étude, de protection et de sensibilisation sur ces mammifères rares, menacés, et remarquables indicateurs de la qualité de l'environnement.

Les actions sont réalisées en collaboration et avec le soutien financier de différents partenaires comme l'Union Européenne, l'Etat, le Conseil Régional, les Départements, l'Agence de l'Eau, les collectivités locales de Bretagne ou d'autres partenaires publics ou privés.

Le siège régional du GMB se trouve dans le Finistère, à Sizun :

Groupe Mammalogique Breton
Maison de la Rivière - 29450 Sizun
tél. : 02 98 24 14 00 - fax : 02 98 24 17 44
courriel : contact@gmb.asso.fr
site : www.gmb.asso.fr

L'opération "Refuges pour les chauves-souris"

Pourquoi cette opération ?

A l'heure actuelle, pratiquement toutes les espèces de chauves-souris européennes sont en régression. Espèces protégées, ces fragiles petits mammifères sont pourtant rarement pris en compte lors des travaux d'entretien ou de rénovation du bâti ou dans le jardin. La présence de ces animaux très discrets étant souvent ignorée, leurs gîtes peuvent être involontairement détruits.



Qu'est-ce qu'un Refuge ?

Pour stopper la disparition des chauves-souris, le GMB propose aux propriétaires ou aux communes de créer un "Refuge pour les chauves-souris". Conçu comme un guide de bonnes pratiques pour l'entretien des bâtiments ou des espaces naturels, il s'agit d'un engagement moral entre deux parties, le GMB d'une part, et un propriétaire (public ou privé) soucieux de la préservation de son patrimoine naturel d'autre part.

Quels sont les engagements ?

Préserver les chauves-souris dans le bâti ou les jardins, c'est :

- Réaliser les travaux en dehors des périodes où les chauves-souris sont présentes,
- Utiliser des produits non toxiques pour le traitement des charpentes,
- Conserver quelques disjointements dans les murs ou sous les ponts,
- Préserver des arbres creux...

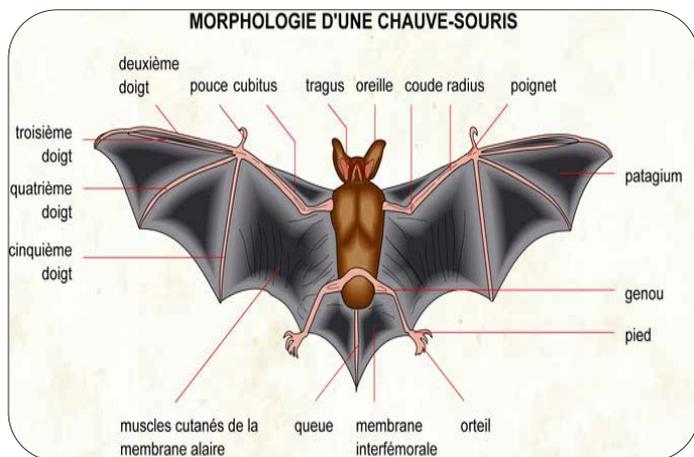
A ces engagements peuvent s'ajouter des mesures pour aller encore plus loin, comme par exemple :

- installer des nichoirs artificiels,
- organiser des animations,
- encourager le maintien des haies et talus,
- limiter l'emploi des pesticides...

En aucun cas la protection des chauves-souris ne s'oppose à des opérations de rénovation. En complément de la convention, un guide complet expose concrètement, comment préserver les chiroptères dans sa commune ou sa propriété.

Créez votre refuge !

Loin d'imposer des engagements très contraignants, ce label donne les moyens aux communes et aux particuliers de protéger concrètement cet élément remarquable du patrimoine naturel que sont les chauves-souris. Le refuge instaure un véritable partenariat entre les 2 parties, le GMB devant assistance et conseils pour la préservation des chiroptères. Un panneau



autocollants (A3) est fourni à chaque signataire d'un Refuge. Pour faire plus ample connaissance avec ces animaux, je vous propose de lire ces informations données sur le site Internet du GMB

Les chauves-souris : Une biologie originale

Les chauves-souris - ou chiroptères (du grec cheiro : "main" et ptère : "aile") - sont les seuls mammifères volants au monde. En breton, chauve-souris se dit askell-groc'hen (aile de peau) ou logodenn-dall (souris aveugle). Animaux dépourvus de tout comportement constructeur, les chauves-souris dépendent entièrement des abris naturels ou construits par l'Homme.

Sur les 34 espèces de chauves-souris présentes en Europe, 21 ont déjà été observées en Bretagne.

Des mammifères étonnants

Les chauves-souris constituent un groupe de mammifères remarquables, dont la morphologie est caractérisée par une hypertrophie des membres supérieurs constituant l'ossature à la fois souple et rigide d'une fine aile de peau. Les chauves-souris sont strictement nocturnes et insectivores, participant ainsi à la régulation et à l'équilibre des populations d'insectes.

Longtemps méconnues des hommes, leur assimilation au monde mystérieux et inquiétant de la nuit leur a valu, comme à certains rapaces nocturnes, une mauvaise réputation entachée de légendes injustifiées. Symboliquement elles représentèrent,

dans l'univers judéo-chrétien, les tourments de l'enfer, au contraire des oiseaux dont les blanches ailes honoraient l'imagerie du paradis céleste. Cependant les chauves-souris, totalement inoffensives, méritent une attention toute particulière.

Parfaitement adaptées à la vie nocturne, elles y évoluent avec souplesse et rapidité, visualisant avec leur sonar le paysage environnant. Elles détectent et localisent leurs proies en émettant, par la bouche ou le nez selon les espèces, des ultrasons qui leur reviennent en écho après avoir heurté un obstacle (émission d'ultrasons). A l'affût ou en plein vol, elles peuvent ainsi déterminer la taille et la nature des insectes recherchés.

Un cycle biologique lié aux saisons

Actives durant la belle saison (avril à septembre), principale période d'activité des insectes qui constituent leur unique ressource alimentaire, les chauves-souris s'établissent dans les gîtes indispensables à leur reproduction. Elles ne construisent pas d'abris, mais en fonction de la préférence de chaque espèce, les femelles gestantes colonisent des endroits chauds, calmes et sombres comme des arbres creux, des greniers, des ponts ou tout autre espace favorable. Dans ces gîtes de mise bas les femelles donneront naissance à leur unique petit de l'année, qui sera autonome dès la fin de l'été.



Déjections de chauves souris
trouvées dans l'église St Pierre.
Voir détail page 16



En hiver, lorsque la température extérieure devient fatale aux insectes, les chauves-souris, pour pallier cette absence de proies, gagnent des sites d'hivernage. Ce sont généralement des sites souterrains leur garantissant une température positive (8 à 10° en moyenne) et une hygrométrie indispensable pour éviter le dessèchement de leur membrane alaire. Leurs fonctions vitales se ralentissent, leur température interne baisse et varie entre 0 et 10 °C, leur permettant ainsi, en limitant leurs dépenses énergétiques, de survivre à la disette.

Si l'accouplement se déroule à l'automne, la fécondation n'a lieu qu'au printemps suivant, les femelles conservant le sperme dans leurs voies génitales. C'est à la fin de la léthargie hivernale que se déclenche la fécondation, et après huit semaines environ de gestation, le jeune naîtra en début d'été, période la plus favorable aux chauves-souris car les insectes abondent.

Des espèces menacées de disparition

La survie des chauves-souris dépend de la préservation de leurs gîtes...

En France, toutes les espèces de chauves-souris sont protégées par la loi, il est interdit de les détruire, de les transporter, mortes ou vives, ou de les commercialiser. Mais la loi de protection de la nature ne peut suffire face aux multiples menaces qui pèsent sur les populations.

L'une des principales est la disparition de leurs gîtes, en particulier celle des sites de reproduction essentiels au renouvellement des populations. La rénovation des bâtiments anciens, le traitement chimique des charpentes, l'aménagement des combles et des greniers, les travaux d'isolation, constituent autant de mesures qui limitent les espaces disponibles pour les chauves-souris anthropophiles (Pipistrelle commune, Grand rhinolophe, Sérotine commune).

Été comme hiver, leur gîte doit être aussi exempt de tout dérangement. L'été, en effet, les chauves-souris très farouches risquent, en quittant leur gîte, d'abandonner leurs jeunes de l'année,

Cette faible prolificité est compensée par une longévité très importante. Un Grand rhinolophe peut vivre 30 ans, et une Pipistrelle commune 15 ans. Mais cette stratégie de reproduction ainsi qu'une maturité sexuelle tardive (à l'âge de deux ans) induit un renouvellement très lent des populations. Ceci rend les chauves-souris particulièrement fragiles face aux agressions et perturbations modernes (destruction des habitats, banalisation des biocides, pesticides et métaux lourds).

Dès l'émancipation des jeunes à l'automne et avant la disparition des insectes, la saison des amours, prélude au long sommeil hivernal, se traduit par des mouvements de populations et des regroupements vers de nouveaux gîtes.



Murin de Daubenton

Les chauves-souris sont les témoins vivants d'une nature en bonne santé. Elles sont intégralement protégées par la loi. Mais une protection doit être assortie de mesures "sur le terrain", pour être efficace.

Protection

1 Protéger les gîtes



Ancienne mine

2 Employer des alternatives aux pesticides, promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement, déparasiter le bétail avec des produits non nocifs pour les insectes coprophages, utiliser du sel de bore dans le traitement des charpentes.



3



Maintenir, restaurer, créer un accès aux gîtes. Informer les professionnels (couvreur, maçon, architecte, pompier, forestier...) de l'utilité de protéger les chauves-souris.

4 Poser des nichoirs



HOME! SWEET HOME!

5



Conserver les arbres creux

6 Cohabiter avec les chauves-souris



Bâche branchée

"Guano" de chauves-souris : excellent engrais naturel pour le jardin

7 Rare en Bretagne, elle chasse très haut, au-dessus des forêts. Les gîtes d'été sont dans les trous d'arbres.



Noctule commune

indispensables aux chauves-souris. De la même façon, l'utilisation massive et la banalisation des biocides (produits phytosanitaires en agriculture, herbicides en voirie, produits chimiques et métaux lourds dans l'industrie, sans oublier tous ceux utilisés dans les jardins et les habitations : insecticides, fongicides, herbicides) participent à la disparition des insectes ou à leur empoisonnement. Ces pratiques déséquilibrent les chaînes alimentaires et condamnent les chauves-souris.

Les chauves-souris colonisant tous les milieux, leur disparition est révélatrice non seulement de la raréfaction des grands espaces naturels, mais aussi d'une détérioration générale de notre environnement.

Voilà, vous en savez un peu plus... mais ceux qui ont accès à Internet peuvent aller sur le site du GMB, il y a même des enregistrements de cris de chauve-souris !

- www.gmb.asso.fr -

Offrez-leur le gîte et le couvert !

Si vous souhaitez vous aussi protéger les chauves-souris, n'hésitez pas à prendre contact avec le GMB, vous pourrez bénéficier de leurs conseils et passer une convention comparable à celle qui est proposée aux collectivités (voir plus haut)

Pour repérer leur présence dans des bâtiments, regardez leurs crottes ! Elles ressemblent à des crottes de souris, mais si vous les écrasez entre vos doigts, elles s'effritent en poussières dans lesquelles on peut voir des résidus brillants (aile et élitre d'insecte). Ce guano de chauve-souris est un excellent engrais mais il faut le couper à 50% avec de l'eau pour l'utiliser sans brûler les plantes.

Voir photo page 14

Ceux et celles d'entre vous qui voudraient en savoir plus peuvent venir à la Mairie le mercredi après-midi entre 14 et 16 heures pendant ma permanence.

DOMINIQUE BOURGÈS

mettant ainsi toute la colonie de reproduction en péril. L'hiver, la visite de cavités abritant des chauves-souris en léthargie peut provoquer le réveil des animaux et déclencher une surconsommation de précieuses calories pouvant leur être fatale.

... et de leurs terrains de chasse.

Comme beaucoup d'insectivores, les chauves-souris, en raison de leur position dans les chaînes alimentaires, sont très sensibles à l'évolution des milieux. Les restructurations paysagères (arasement de talus, coupe à blanc, assèchement de zones humides), la monoculture agricole ou forestière (enrésinement), appauvrissent la faune entomologique et donc diminuent la disponibilité de proies

- La pipistrelle... -



... DANS LA SALLE DU CONSEIL

Il est assez rare que des citoyens guimaëcois viennent assister au Conseil Municipal. Vous ne me croirez sans doute pas si je vous raconte que, se trompant d'une semaine (elle avait sans doute mal lu le journal) une chauve-souris (une pipistrelle) est venue s'installer dans la salle du Conseil et des mariages où nous l'avons découverte le vendredi matin 19 novembre : sans doute voulait-elle être aux premières loges au moment où les Conseillers allaient s'exprimer sur la signature de la convention la concernant, elle et ses congénères ! Mais problème ! Il y avait des noces de diamant le

lendemain et nous craignons qu'elle ne perturbe la cérémonie, gênée par le mouvement et l'agitation. Nous avons donc contacté le spécialiste du GMB qui nous a conseillé de la faire sortir en ouvrant portes et fenêtres : mais la demoiselle se trouvait bien dans la Mairie et allait d'un mur à une poutre, s'accrochant à chaque fois pour reprendre son sommeil ... Une seule solution, l'attraper, ce qui est normalement interdit, sauf en cas de problème de sécurité, ce qui était le cas : munie de gants en cuir (ces animaux ne mordent pas normalement, mais si on les ennuie... et en cas de morsure, il faut consulter car, même si c'est très rare, ils peuvent être porteurs de la rage), je l'ai délicatement saisie entre mes deux mains et posée sur le muret du placître où elle s'est mise à renifler tout autour d'elle. Et si un rapace ou un chat venait nous la manger ! Ne pouvant passer la journée à garder la bestiole, je l'ai reprise et l'ai mise en lieu sûr (et saint !) à savoir l'église où elle s'est envolée immédiatement dans la nef, allant sans doute rejoindre des copines à elle dans une de leurs mystérieuses cachettes. Et depuis, plus de nouvelles... et pas de nouvelles, bonnes nouvelles ! Voyez sur les photos comme elle est mignonne...

DOMINIQUE BOURGÈS



L'équipe d'An Nor Digor a choisi de s'intéresser à l'hébergement saisonnier de notre commune. Nous ne pouvions rassembler tous les hébergeurs de Guimaëc. Nous avons donc invité trois propriétaires, chacun d'un type d'hébergement différent, pour leur poser quelques questions sur les aspects économiques et humains de leur activité. Nous ne les nommerons que par leur prénom.



René, habitant de St Jean-du-Doigt, commune qui nous est proche par le cœur et l'esprit, a acquis les deux charmants gîtes de Keralegen sur la route de la Chapelle des Joies il y a deux ans, évolution logique pour quelqu'un qui a travaillé dans le tourisme. Il peut héberger deux personnes dans chaque gîte et assure un bon taux de remplissage grâce à son affiliation aux "gîtes de France" et à la création de son propre site web. Il aspire à agrandir son activité sous des formes ludiques : yourte par exemple.

Nicole, "retraite active" selon ses propres termes, possède au bourg de Guimaëc la maison dite de "la tricoteuse" (Marivonnig ar stammerez) qu'elle loue surtout en saison et ponctuellement à l'occasion de mariages ou de réunions de famille. Elle a choisi cette solution plutôt qu'une location à l'année car elle trouve que c'est une formule plus souple et plus sûre qui l'aide à préserver son patrimoine.

Vonette, enseignante retraitée, a créé deux chambres d'hôtes dans son habitation principale au bourg sur la route de Beg Ar Fri ; c'est pour elle un complément de revenu. Elle a créé son site web pour se faire connaître et reçoit surtout l'été. Rappelons que dans cette formule, le petit déjeuner est servi au sein de la famille, le contact avec les hôtes est donc plus étroit.

Ces trois propriétaires ont, certes, une motivation financière mais qui ne va pas sans obligations. Tous trois soulignent le travail occasionné : le ménage qui doit être parfait, le changement de la literie, l'entretien du jardin, parfois dans des délais très courts. Ils se doivent aussi de fournir de la documentation sur la région. Nicole laisse son An Nor Digor en bonne place, merci à elle ! La clientèle est variée, composée d'étrangers, Italiens, Belges, Allemands mais aussi Alsaciens et gens du midi venus chercher la fraîcheur et s'éloigner de la foule. Certains, nous dit Vonette, viennent découvrir une région qu'ils ne connaissent pas, son aspect authentique, son patrimoine préservé, ses plages typiques où les enfants peuvent courir et crier sans gêner les voisins ! D'autres reviennent sur les lieux de leur enfance, retrouvent la petite plage où ils ont cherché des coquillages avec leurs parents ou leurs grands-parents. La plupart savent que le beau temps n'est pas garanti et ont prévu de circuler pour découvrir les sites, n'hésitant pas à aller à jusqu'à Brest visiter Oceanopolis avec leurs enfants. D'autres encore sont des randonneurs chevronnés qui admirent nos sentiers côtiers et apprécient qu'ils soient bien entretenus. Et c'est justement cette



diversité qui fait la richesse humaine de l'activité. Tous soulignent le plaisir qu'ils ont à guider leurs hôtes dans leurs choix en commençant bien sûr par notre beau village, son musée, son église, ses chapelles, sa vallée de Trobodec, ses commerces, sa librairie-café... Parfois, il leur faut expliquer ou traduire les noms bretons ("Itron Varia Joaou" n'est pas forcément compris de tous !), conseiller pour l'achat de produits locaux, cidre, choux-fleur, lait, œufs, miel, crêpes... Un peu plus de publicité à la ferme ou à la mairie serait d'ailleurs souhaitable. Mais c'est aussi transporter un randonneur surpris par la pluie, dénicher un petit restaurant pas cher ou gérer l'imprévu comme une invasion d'abeilles par exemple.

Au terme de cet échange, nous ressentons la même passion chez nos trois loueurs, le même bilan très positif sur leur activité, avec aussi le souhait d'être plus soutenus par la mairie au niveau de son site et par l'office de tourisme de Locquirec. Merci à eux d'avoir participé à cet entretien, nous leur souhaitons bonne chance ainsi qu'aux autres propriétaires déjà investis dans la location et à ceux qui envisageraient de se lancer.

LAURENCE PARIS

Pour info : La déclaration en Mairie d'un meublé de tourisme est maintenant obligatoire depuis la loi "Tourisme". Chaque location classée en "meublé de tourisme" doit être déclarée en Mairie. Les gîtes sont concernés. Ce qu'il faut savoir : cette déclaration concerne aussi bien :

- les propriétaires nouvellement classés "meublés de tourisme" depuis la publication des décrets d'application de la loi "tourisme", c'est à dire depuis le 27 décembre dernier (en principe, cette déclaration doit être effectuée préalablement à l'exercice de l'activité locative),

- les propriétaires déjà en activité dont le classement "meublés de tourisme" est antérieur au 27 décembre 2009. Pour ces derniers, cette formalité doit être accomplie le 1^{er} juillet 2010 au plus tard.

La déclaration en mairie doit être adressée au maire de la commune où est situé le meublé.

*Vous pouvez trouver le cerfa n°14004*01 issu de la loi "tourisme" pour la déclaration obligatoire des meublés de tourisme auprès des mairies sur le site suivant :*

<https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr>



- Le Foyer Rural -



Une nouvelle saison au Foyer Rural

Du nouveau au Foyer Rural de Guimaëc ! Comme chaque année, le Foyer rural a repris ses activités en septembre : gouren, randonnée, danse country, couture, conversation en breton, badminton adultes, le badminton-tennis de table jeunes (merci à Kevin qui débute dans l'animation-voir photo), anglais, gymnastique, Qi Qong.

Cependant, certains membres de l'association ont eu des idées pour de nouvelles activités. C'est ainsi que l'activité "Patrimoine" a vu le jour le 10 novembre. Une quinzaine de personnes s'est réunie afin de mettre en place une "section patrimoine".

Nous avons décidé de recenser le petit patrimoine de Guimaëc par le biais des recherches

personnelles de Guimaëcois ou autres et par le biais du cadastre de 1827 conservé à la mairie. Ce recensement effectué, les membres de la section iront sur place vérifier l'état des sites, ainsi que leur intérêt patrimonial. Un entretien des lieux, des chemins creux sont aussi à l'étude. Un vaste programme !

Une nouvelle activité a été mise en place le 18 novembre : l'activité voyage.

Un voyage en Autriche, sur les traces de Pierre-Marie Le Lous, a eu lieu, il y a deux ans environ, Les participants en sont revenus enchantés et aimeraient renouveler l'expérience en compagnie de nouvelles personnes. Un voyage par an est l'objectif prévu par la section. Le premier projet de cette activité démarrerait par un voyage en Catalogne française au mois de juin ou septembre 2010. Les visites de Perpignan, Collioure, le Minervois, un château cathare, l'abbaye de Frontfroide, Banyuls, une incursion en Espagne sont au programme. Si vous êtes intéressés, peut-être reste-il des places !

Ces deux nouvelles activités ne demandent qu'à accueillir de nouveaux membres !!!

Avant de vous offrir tous les voeux de l'équipe du Foyer Rural, nous tenions à remercier tous les bénévoles de l'association pour leur dévouement.

Bonne Année à tous !

CATHERINE BARON



- L'Amicale Laïque -



L'amicale laïque s'est réunie en assemblée générale le 8 octobre. Lors de cette assemblée nous avons clos une année pleine d'activités et de joies partagées avec les enfants de l'école. Nous citerons le spectacle de l'école, la sortie vélo qui ouvre les portes vers les activités de l'été et le fest noz, le 5 août, qui nous a permis de partager un moment de musique et de danse autour des Breizh Brothers et des DU.

Une nouvelle année :

Cette assemblée a été également l'occasion de remercier tous ceux qui, par leurs actions ou leur participation, ont fait de l'année 2009-2010 une réussite, de souhaiter la bienvenue aux parents qui ont rejoint l'amicale laïque et de rendre hommage aux réussites du bureau qui a passé la main à une nouvelle équipe :

- Le président : **Fabian Núñez Guajardo**
- La vice-présidente : **Katell Scornet**
- La secrétaire : **Soizic Blanchard**
- Les secrétaires adjoints : **Yannick Drillet** et **Christelle Cosquer** (attachée de presse)
- Le trésorier : **Gilles Le Guedes**
- La trésorière adjointe : **Delphine Núñez Guajardo**
- Membre de droit : **André Huruguen**
- Membres d'honneur : **Emma Baron** et **Georges Lostanlen**

Le conseil d'administration compte une vingtaine de parents d'élèves.

Cette nouvelle équipe a pour charge d'organiser, avec l'aide de tous, les événements de l'année 2010-2011 qui vont permettre de financer les activités péri-scolaires.

Cette année, l'école de Guimaëc accueille 118 enfants répartis dans 5 classes :

- CM2-CM1
- CE2
- CE1-CM1
- CP-Grande Section
- Moyenne et Petites Sections (1^{ère} et 2^{ème} année).

André Huruguen, Directeur de l'école, et l'équipe enseignante ont prévu pour leurs élèves :

- Des abonnements aux revues et des achats de nouveaux livres pour approvisionner la BCD ;
- Des spectacles et séances de cinéma ;
- Les séances de piscine pour les élèves de grande section, CP et CE1 ;
- Le stage de voile pour les élèves de CE2 en juin ;
- Et la classe de neige pour les élèves de CM en janvier.

De nombreux événements :

Pour aider à financer ces projets, l'Amicale Laïque a prévu 2 repas (dont le cassoulet du 27 Novembre), la vente de sapin de Noël, et notre traditionnel fest noz du jeudi 4 Août 2011.

L'Amicale Laïque est l'association des parents d'élèves et amis de l'école, elle a donc besoin de la participation de tous !

Merci pour les enfants !

Fabian Núñez Guajardo

- La Préservatrice -



Jean BEVOUT - Président, Robert JAOUEN -piégeur,
J. LAUDREN - Secrétaire, auprès de la cage-piège à corvidés
(Absent : Jean-François LE NOAN - autre piégeur responsable)

La saison de chasse 2010 / 2011 est déjà bien entamée. Le gibier est, cette fois, assez nombreux et notamment le lapin de garenne. Celui-ci, désormais classé nuisible à la demande de la Chambre d'Agriculture, peut donc être chassé ou piégé jusqu'au 28 février 2011. La Société veillera à ce qu'il n'y ait pas de surpopulation, afin d'éviter tout dégât aux cultures.

Autre gibier lui aussi classé nuisible : le ramier. Il est en nette augmentation, situation résultant sans doute d'une destruction massive par les piégeurs des pies et corbeaux, principaux prédateurs des colombidés. Ces derniers, en surnombre, peuvent effectivement causer de sérieux dégâts aux cultures de choux-fleurs. Il sera donc nécessaire de veiller à un équilibre de ces espèces. Lièvres (soumis au plan de chasse départemental) et faisans sont aussi bien présents.

La Société toujours présidée par Jean BEVOUT, avec un bureau inchangé (sauf arrivée de Dominique PIOLOT) et à effectif constant (50 sociétaires) avec l'adhésion de Clément SCOUARNEC déjà très brillant, porte essentiellement ses efforts sur la destruction des nuisibles :

- lapins et ramiers sont chassés avec assiduité,
- des battues aux renards sont régulièrement organisées. Une cinquantaine ont été capturés la

dernière saison et déjà cinq dans la périphérie du bourg en août dernier. Un renard a néanmoins été aperçu très récemment en pleine journée auprès de PROXI ...

- la cage à corvidés donne d'excellents résultats. Elle est gérée par J. François LE NOAN et Robert JAOUEN (Voir photo) et nécessite un travail incessant entre alimentation en appâts et destruction des prises, en veillant à relâcher les choucas des tours, espèce protégée malgré les demandes pressantes de la Fédération (surveillez vos conduits de cheminées...)

- les autres nuisibles (putois, ragondins, visons d'Amérique...) sont aussi piégés. Claude NERRIEC et Robert GOURVIL, autres piégeurs agréés, tout comme les premiers nommés s'y intéressent et leurs prises sont éloquentes.

Hélas, la bête qui a causé de sérieux dégâts à la bibliothèque (Voir A.N.D de Juillet) demeure insaisissable. Dernièrement toutefois, mais s'agit-il vraiment d'elle, elle a failli se faire prendre : la meute du Président lève une bestiole du côté de RUBOLZEC. Celle-ci longe le ruisseau de Penfeunteun (ou Rhun Orven), dans les ronces, jusqu'à sa source, sans se faire voir...sauf à la fontaine, en faisant demi-tour. Là, elle me montra son museau et sa queue en panache. Mais, pour moi, s'agissant d'un A.C.N.I -animal courant non identifié- je ne tirai pas. Elle longea à nouveau le ruisseau parmi les ronces, toujours suivie par la meute. Jean BEVOUT, plus expert dans l'identification des animaux la vit de loin, estima qu'il s'agissait bien d'une MARTES FOINA et lui expédia une décharge de plombs de 6... sans résultat. Elle se réfugia à nouveau dans les ronciers, arbres secs ou autres de Rubolzec...en fait pas si loin de la bibliothèque (200 m à marche de fouine). D'ici qu'elle fasse à nouveau de ce lieu bien chauffé et en bonne compagnie son quartier d'hiver... mais attention vilaine bête... les piégeurs veillent.

Bonne fin de saison à tous les chasseurs.

Bonne année à tous.

JEAN LAUDREN

- Les peintres du Triskel -

Salon de printemps de Guimaëc

Le 22^{ème} Salon de Printemps 2010 s'annonçait plutôt morose car le vent et la pluie rendaient le temps bien maussade. Mais, grâce au dévouement de Monsieur le Maire et des employés des Services Techniques, le chemin menant à la Chapelle des Joies a été réempierre et l'a donc rendu accessible.

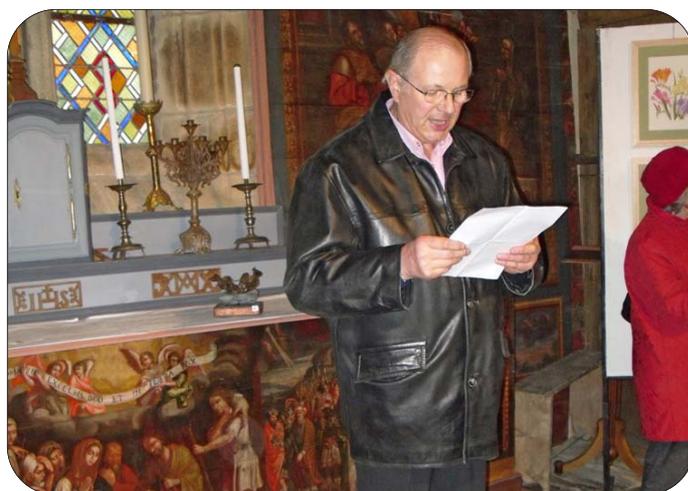
De ce fait, le Salon, comme chaque année, a connu une très bonne fréquentation - plus de 600 personnes sur 3 semaines - alors même que nos amis vacanciers parisiens n'ont pu le visiter que la dernière semaine.

L'exposition présentait une centaine d'œuvres de 19 peintres de la commune et des environs et une dizaine de sculptures de Jean-Luc FEAT.

Le temps est venu de préparer notre 23^{ème} Salon qui vous présentera de nouveaux peintres et sculpteurs sans pour autant délaisser les anciens si dévoués à la réussite de l'exposition.

Nous espérons vivement qu'en 2011 Dame Nature nous favorisera avec un temps plus clément, afin que vous puissiez venir très nombreux, ce dont nous vous remercions par avance, marquant l'intérêt que vous portez à la vie culturelle de la commune de Guimaëc.

JEAN-PIERRE LE JONCOUR



- "Peinture et Sculpture à Guimaëc" -



La 22^{ème} édition du salon d'été de Guimaëc a connu à nouveau un beau succès : environ 1000 visiteurs ont fréquenté cet été la salle Ti Bugale Rannou, entre la mi-juillet et la mi-août. C'est avec

émotion que la Présidente France Blanchet, le jour du vernissage, a évoqué la mémoire de Jean MARC : peintre, né en 1928 en Pays d'Ouche, maintes fois récompensé, il avait été l'Invité d'Honneur du 20^{ème} salon en 2008, il a quitté ce monde en juin dernier.

Il n'y avait pas d'invité d'honneur cette année ; ce sont cinquante-six artistes qui nous ont proposé une exposition particulièrement variée, équilibrée entre traditionnel et contemporain, entre huiles et aquarelles... L'an prochain, il y aura un invité d'honneur en sculpture et un thème qui concernera Guimaëc, mais, pour le moment c'est encore un secret ! Le salon se tiendra à nouveau entre le 14 juillet et le 15 août.

DOMINIQUE BOURGÈS

Associations

- Petit Festival "Son ar mein" -

Petit Festival de Musiques en Trégor : l'été 2011 se prépare



8-12 juillet 2011 - 3^{ème} édition

Après le succès de l'édition 2010, consacrée à la découverte des claviers anciens, le Petit Festival prépare pour 2011 de nouvelles découvertes musicales : il invitera les instruments à anche(s) - hautbois, bassons, clarinettes et cornemuses - à rejoindre le concert trégorrois. La musique ancienne reste au cœur de la programmation - de la Renaissance à la période classique -, mais celle-ci s'aventurera aussi dans la musique du 20^{ème} siècle, le jazz et la création contemporaine.

Du 8 au 11 juillet 2011, une vingtaine de manifestations intimes ou spectaculaires : la bande de hauts bois de la Compagnie Outre-Mesure, carte blanche au flûtiste et cornemusiste François Lazarevitch ; l'ensemble Absalon dans un programme totalement inédit autour de la musique liturgique du 18^{ème} siècle en France ; des créations jazz, un après-midi de musique de chambre autour de Haydn (en coproduction avec La Courroie) ; un bal mêlant les traditions maraîchines ; un concert de Piffaro, le hautbois traditionnel des Apennins ; un conte musical d'après George Sand ; le trio d'anches brestois Trielen ; l'ensemble vocal Actéon... : une myriade de découvertes sans oublier de réviser ses classiques notamment avec l'ensemble Ma non troppo dans le

concerto pour violon et hautbois de Bach.

Le festival retrouvera certains de ses lieux privilégiés : la chapelle des Joies de Guimaëc et son fameux chancel, l'église de Guimaëc, celle de Locquirec, des cafés, des manoirs, des lieux naturels de toute beauté le long de la côte sauvage ou quelques trésors du riche patrimoine morlaisien. Et comme lors des éditions précédentes, le Petit Festival permettra de découvrir des bijoux injustement méconnus comme la chapelle Sainte Geneviève de Ploujean ou celle de Linguez à Locquirec et mettra en valeur en musique des paysages fabuleux de la baie de Morlaix.

De plus, l'association Son Ar Mein continuera à tisser des liens avec le Musée de Morlaix et les associations locales pour amener la musique dans des endroits inhabituels et poursuivra son action culturelle tout au long de l'année par l'organisation de concerts pendant l'hiver 2010-2011 (notamment des Joies de Printemps consacrées à la Musique Sacrée autour du dimanche des Rameaux), d'animations musicales à l'hôpital, et par la mise en place d'une action pédagogique auprès des élèves de l'école de musique le Patio à Morlaix (initiation à la Musique ancienne dans le cadre du projet Absalon) ainsi qu'avec les élèves de l'école Piaget de Morlaix (autour des Maîtres Sonneurs de George Sand).

CAMILLE RANCIÈRE ET EMMANUELLE HUTEAU





Préservation de l'authenticité, un réel challenge

L'Assemblée Générale de l'association pour la promotion des arts et traditions du Trégor (APATT) en charge de la gestion du "Musée rural du Trégor" s'est tenue le mardi 2 Novembre 2010 en mairie de Guimaëc sous la présidence de Claude Nerriec et d'une vingtaine de personnes, la municipalité était représentée par Georges Lostanlen, maire, Dominique Bourgès et Jean-Charles Cabon, adjoints ; autour de la table, trois cofondateurs de l'APATT, Bernard Cabon, Michel Simon et Claude Nerriec.

Le président a dressé le bilan de l'activité 2010 en insistant sur quatre points essentiels :

- la préservation de l'authenticité
- un enrichissement continu de la collection exposée au musée
- travaux facilitant l'accès aux handicapés
- une action lumineuse en fin d'année

Bilan de l'activité 2010

L'année 2010 restera un bon cru, la fréquentation du musée laisse apparaître une légère progression grâce à la fête du 11 août qui a vu le quartier du Prajou en effervescence durant quelques jours.

Les bénévoles notent avec intérêt le bilan positif de la saison et les bons échos de l'animation développée du mois de juin à septembre. Un effort

particulier est à envisager quant à la communication notamment par une signalétique et des supports informatifs mettant en avant la richesse de notre musée.

Préservation de l'authenticité

Le musée rural du Trégor, dans le cadre de l'action de conservation du patrimoine s'investit en permanence pour entretenir et préserver. Le souci de transmettre aux générations futures une réelle image de notre passé demeure une motivation. Actuellement la vie de notre contrée (le Trégor) est illustrée par plus de 2500 outils qui représentent 150 années de travail. Cette page d'histoire grandeur nature doit impérativement traverser les ans avec l'ambition de l'authenticité.

Un enrichissement continu de la collection exposée

Au fil des ans, la collection exposée s'enrichit. L'inventaire rigoureusement tenu à jour laisse apparaître que les nombreux et généreux donateurs confient leurs objets en sachant que ceux-ci serviront une bonne cause. Néanmoins il subsiste une ombre à ce succès dans la mesure où la capacité du musée n'est pas extensible, le manque de place sonne l'heure d'une réflexion afin qu'il puisse poursuivre sa mission.

Travaux d'accessibilité aux handicapés

Grâce au soutien financier des communes de Guimaëc et de Locquirec ainsi que l'octroi d'une aide par la caisse locale du Crédit Agricole de Lanmeur, les bénévoles du musée ont conçu une rampe d'accès et des toilettes pour handicapés, ces travaux réalisés selon des normes imposées ont reçu l'approbation des services compétents.

Une action lumineuse en fin d'année

L'animation du musée pour l'année 2010 se terminera par une illumination de la façade ainsi qu'une exposition d'oeuvres d'art durant trois jours (21, 22, 23 décembre), ces manifestations d'une

Associations

grande sobriété tant sur le plan énergétique que sur le plan artistique soulignent la volonté des acteurs bénévoles du musée de terminer l'année sur une action symbolique, certes, mais ô combien riche de couleurs.

"Thégée" présentera une rétrospective de 40 années de travail dans son évolution. Nicole exposera également ses oeuvres, on pourra également profiter de la première expo des faïences de Marie Annick. Pendant ces trois soirées, l'entrée au musée sera gratuite.

Dominique Bourgès, adjointe au maire, présente un point sur l'évolution du dossier d'aménagement du musée et de son environnement (parking).

Une commission comprenant trois élus, Georges Lostanlen, Dominique Bourgès et Jean-Charles Cabon, ainsi que trois bénévoles du musée, Claude Nerriec, Hervé Le Goff et Guy Daniel a visité les musées d'Argol et de Plouguerneau. Plusieurs réunions ont permis de mesurer le travail à accomplir.

Dominique Bourgès rapporte à l'assemblée que le projet global d'aménagement a reçu un avis favorable dans le cadre du contrat de territoire. Par ailleurs, le Conseil Général du Finistère, la Communauté d'Agglomération du Pays de Morlaix ainsi que le Conseil Régional de Bretagne seront des partenaires attentifs durant l'étude du projet, après l'intervention de Michel Simon sur les enjeux du projet, Georges Lostanlen précise la nécessité de mener la concertation sans a priori avec tous les services compétents.

Modification des statuts et élection du bureau

Le président propose la modification d'un article des statuts afin qu'un représentant du conseil municipal soit désigné "membre de droit" au sein de l'APATT, cet élu sera désigné par le conseil municipal, la modification des statuts est adoptée à l'unanimité. Le

nouveau bureau se présente comme suit :

- président d'honneur Bernard Cabon
- président : Claude Nerriec
- vice président : Hervé Le Goff
- secrétaire : Thérèse Garnier
- secrétaire adjoint chargé de la communication : Guy Daniel
- trésorier : Michel Simon.

L'Assemblée Générale se termine par la remise d'un cadeau symbolique aux crêpières pour leur participation soutenue aux cours des animations. Le pot d'amitié a permis aux participants de poursuivre la discussion sur les aménagements du musée.

GUY DANIEL



- Le CLub de Rencontres et Loisirs -

PETITE HISTOIRE DE GÉNÉALOGIE À GUIMAËC

Nos échanges généalogiques nous permettent de connaître de savoureuses histoires sur nos ancêtres de GUIMAËC. En voici un exemple raconté par Monsieur Teurnier :

"Jeanne Yvonne Le Guen est née à Guimaëc (Kervern Vihan) le 28 mars 1871. Mais, comme pour ma grand-mère maternelle, sa filleule et homonyme, son prénom usuel était différent. La famille m'a donc transmis oralement l'histoire de Marie Le Guen.

C'était aussi la sœur célibataire de Visant ar Guen, mon arrière-grand-père célèbre pour avoir choisi sa fiancée au berceau.

Comme beaucoup, et à l'image de Bécassine, elle quitta la Bretagne pour être employée de maison à Paris.

En 1933 l'Etat lance la Loterie Nationale. Comme il n'est pas encore question de retraite à 60 ans, Marie achètera un billet, histoire de rêver à des jours meilleurs.

La chance va lui sourire et elle empochera 300 000 Francs ! Soit, selon le coefficient multiplicateur attribué par le tableau de "cambiste.info", l'équivalent d'environ 1 million de francs en 1999, une fortune ...

"Nous n'avons pas les mêmes valeurs !" ... cette richesse spontanée va susciter la jalousie de ses employeurs qui, du fait qu'ils l'hébergent, vont chercher à l'endormir pour longtemps. Elle ne devra son salut qu'à un laitier un peu curieux et à l'ouïe fine. L'entendant gémir et se plaindre, il défoncera la porte et la sauvera d'une asphyxie certaine au gaz.

Peut-être que les archives des tribunaux nous révéleront un jour plus d'éléments mais suivons le retour au pays de notre parisienne.

Elle s'installe à Lanmeur (Lan Kervern) et y fait construire une petite maison basse qui entame à

peine sa fortune. Celle-ci suscite encore la jalousie de quelques personnes mal intentionnées, mais Marie a fait en sorte d'avoir des volets et porte très solides. Toujours bien avisée, elle a fait poser un judas très discret qui restera une énigme pour ses voisins, on ne la voit pas et pourtant elle nous voit" ...

Enfin, elle a ramené de Paris un revolver; il ne lui servira qu'une seule fois !

Ne doutant pas de la détermination de deux individus qui s'attaquent à un volet, elle tire pour donner l'alarme. C'est son frère qui les mettra en fuite par deux bonnes volées de plombs dans les jambes...

Tout Guimaëc et Lanmeur seront ainsi informés et dorénavant elle vivra tranquille.

Mais quelle vie menait-elle ? Comme une pauvre femme de la campagne, en autarcie !

Elle n'avait dans son jardin que des pommes de terre et des haricots verts.

De temps à autre, ses deux nièces venaient de Ploujean lui apporter du beurre et autre afin de ménager d'éventuelles dispositions testamentaires ...

Très pratiquante, elle n'étonna personne avec ses relations auprès des religieuses et c'est probablement l'église qui bénéficia de sa générosité... Tout ceci avec une certaine amertume pour la famille, mais sans scandale ! "

Peut-être, son histoire aura-t-elle laissé quelques souvenirs à certaines personnes de vos connaissances ?

Est elle décédée à Guimaëc, à Lanmeur ? Quand ? où logeait-elle ?

N'hésitez pas à nous faire part de vos souvenirs au club de généalogie de Guimaëc.

Peut être aimeriez-vous également rechercher de truculentes histoires sur vos ancêtres ?

Rejoignez-nous à ce club 06 27 66 77 45

La recette

Les Jeux

Au fait... Cela fait combien de temps que vous n'avez pas joué aux dominos ou à la belote... ? Sans enjeu... sans stress... juste pour le plaisir...

Tous les jeudis après-midi, salle An Nor Digor, nos retraités ne manqueraient pour rien au monde cet après midi de détente pendant lequel ils jouent ou cuisinent selon leur goût.

LILI DÉROUT



Les Verrines que Marie-Thérèse nous propose :

Flan de poireaux au curry

Ingrédients pour 6 à 8 personnes :

- 4 blancs de poireaux, 20 gr de beurre,
- 3 œufs, 25 cl de crème fraîche,
- 2 cuillérées à café de curry, sel, poivre.

Préparation :

- Emincer les blancs de poireaux
- Faire fondre le beurre, y verser les blancs de poireaux
- Laisser cuire doucement 15 mn jusqu'à ce que les poireaux soient tendres.
- Pendant ce temps, casser 3 œufs
- Ajouter la crème, battre le tout
- Rajouter 2 cuillérées à café de curry, du sel, du poivre
- Laisser refroidir les poireaux puis les rajouter à la préparation
- Mettre à cuire à 180 °C (thermostat 6) 15 à 20 mn

P.S. : éventuellement cuire au bain-marie si ce sont des verrines.

MARIE-THÉRÈSE JACOB



- Croix et calvaires -



Catherine Baron, Présidente du Foyer rural, annonce dans ce numéro la naissance d'une nouvelle activité : recensement et entretien du petit patrimoine rural de Guimaëc. Des travaux, déjà menés dans le cadre de L'ULAMIR sur notre commune, seront bien utiles à ce nouveau groupe. Nous en donnons ici un exemple en vous présentant ce travail.

Membres du groupe Patrimoine du Petit Trégor (ULAMIR) Françoise Dirou et Guirec de Biré, en décembre 1999, avait fait l'inventaire des croix et calvaires de Guimaëc (29-073-001).

Classement ayant été fait suivant les coordonnées Lambert

St POL	Calvaire (restes non accessibles faute d'entretien, près des ruines de la chapelle St POL AURELIEN , de la fontaine miraculeuse et du lavoir rénové après 1946)	
RUN		Croix sur puits
CHRIST	Calvaire	
KERYAR		Croix
MEZARBEZ		Croix de Penlan (vérifier si elle est scellée)
CONVENANT ar GROAZ		Croix (servant de banc dans un jardin proche)
KROAZ an TREBE		Croix
KROAZ FULUP		Croix
KERVEN	Calvaire	
KERGADIOU		Croix
CIMETIERE	Calvaire	
NOTRE DAME DE LA JOIE	Calvaire	
KERBOLIOU	Calvaire	
KERAVEL		Croix
SAINT MELAR	Calvaire (base) surmontée d'une croix de schiste venant de Locquirec	
Fontaine SAINT MELAR		Croix sur fontaine
KROAZ ar ROUE	Calvaire (la croix provient d'une tombe)	

LES ANNÉES 1935 -1950

Jean Clec'h, notre fidèle chroniqueur, plonge à nouveau dans ses souvenirs pour nous parler cette fois-ci des lieux d'habitation dans la campagne guimaëcoise des années 1935-1950 et de la vie quotidienne à la ferme.

On trouve deux types de maisons dans la campagne guimaëcoise. La majorité est la maison basse, un rez de chaussée surmonté d'un grenier, avec deux pièces : une cuisine et une salle à manger-séjour avec les meubles principaux, table, banc, dont un banc-coffre, lit clos, buffet-vaisselier, armoire, c'est la pièce principale... et un coin laiterie. Face à l'entrée un escalier fermé menant à un vaste grenier avec deux petites lucarnes. Une cloison sépare l'entrée de la chambre commune où loge la famille avec lits et armoires.

J'ai toujours connu ce genre de logements dans toutes les fermes que mes parents ont pu fréquenter dans leur vie laborieuse : à Saint-Laurent (Plouégat-Guerrand), puis Lann ar Ven, Keranrun, puis Penn Lann. J'ai déploré de plus en plus le manque d'intimité, la promiscuité et bien entendu le manque de confort : pas de toilettes, pas de lumière électrique, le sol cimenté. La chambre est faite pour dormir, un point c'est tout : inutile de penser à faire un quelconque travail intellectuel (lecture, écriture etc ...) dans un tel contexte ; il n'y avait pas de chauffage et les hivers étaient rudes à cette époque-là ! A l'école primaire, on avait l'étude payante tous les soirs, et comme j'avais une assez bonne mémoire les leçons se retenaient facilement. Pour le "caté", j'avais très vite égaré mon livre du Léon et du Trégor ; le prêtre, l'abbé Gonidec, qui me connaissait bien, m'interrogeait toujours en dernier, alors à l'écoute de mes condisciples, je répondais facilement ; mon cousin Olivier Tocquer, poussé par sa mère était classé 1er et moi 2ème. Par la suite, une fois au collège à Morlaix, j'ai pu travailler normalement ; sans cela je suis persuadé qu'il m'aurait

été impossible de m'en sortir dans l'ambiance de la ferme où j'étais toujours sollicité pour faire quelque chose et où l'absence de moyen d'éclairage (sinon une lampe Pigeon) m'aurait handicapé pour la suite.

J'ai eu l'occasion de connaître le deuxième genre de maison : celles qui avaient un étage où l'on avait la possibilité d'aménager des chambres. Il y avait deux catégories : les fermiers qui prenaient ce qu'ils trouvaient et les riches propriétaires qui, bien sûr, pouvaient aménager leurs biens. J'avais un excellent camarade qui possédait même, en plus de la cuisine, une belle salle à manger de style breton, pièce d'apparat où l'on n'entraît qu'en de très rares occasions.

Parlons un peu de la vie à la maison. Le progrès va venir lentement, la vie à la ferme va s'améliorer... Tout d'abord, ce fut l'arrivée de la fée " Electricité " : les villes, les grands bourgs étaient " au courant ", mais les campagnes, non. L'occupation allemande va vite faire avancer ce progrès, ils ont tout de suite électrifié Saint Fiacre, leurs appareillages électriques les y obligeaient, puis ils ont installé un transformateur à Kergouanton pour le bourg. Pour la campagne, il a fallu patienter encore quelques années après la fin de la guerre.

Premier progrès : l'écrémeuse ; avant le lait était stocké au frais sous l'escalier, on l'écrémait à la main, puis il fallait baratter cette crème. Nous disposions pour ce faire d'un "ribot" vieux modèle autour duquel j'ai beaucoup tourné et dansé en secouant le manche...ça durait ...ça durait ... avant que le bruit ne dise que le beurre était fait, ouf ! Le modèle à manivelle me semblait bien mieux.

Il me restait encore une corvée, il me fallait faire la vaisselle de cette machine comportant un grand nombre de bols métalliques. La fermière avait ensuite à faire le beurre : l'égoutter, le modeler, le sculpter... chaque fermière avait son style personnel. Le beurre de ma mère avait un succès mérité.

A suivre...

JEAN CLECH

MORTAN EZ ON-ME, SARPANT BIHAN BEG AR FRI

Derc'hel a reomp, barzh an niverenn-mañ, gant an istor diembann, skrivet gant Armel le Sec'h, koulz ar brezhoneg hag ar galleg : hini Mortan, sarpant bihan Beg ar Fri. Anavezet eo Armel evel livourez ha barzhez.

Tremen a ra an deizioù, benn nebeut amañ e vo ar goañv e toull an nor gant an avel, sovajted ar mor, an avaloù ("N'eus ket kalz anezho er bloaz-mañ" lâr ar paotr a zo oc'h ober war dro ar saout rouz ha blevek") ha dreist-holl gêrioù ar yezh gozh reusneuet dishean gant ar wazh vihan hag a sikour ac'hanon da greskiñ.

Un devezh brav ha sklaer a viz meurzh, hi -an Hini a gomz- a zo n'em lakaet da gontañ din an draonienn, he milinoù : "Gwechall gozh, e oa teir outo. Hini an traon, war an draezhenn, a veze graet Ven Izella outi, da lâret ar velin izellañ. Du-hont, d'an nec'h, gwechall an Treger Bihan a oa glas toud.
- Pennig sot maz out, ar vro en he fezh an hini eo an Treger Bihan."

Chom a ran mouzet, ur pennad met kenderc'hel a ra : "Bro Dreger en he fezh a oa glas, goloet a vleunioù lin, glas holl dindan an oabl glas..." Chom a ra d'en em soñjal un tamm :



MOI, MORTAN, PETIT DRAGON DE BEG AN FRI

Dans ce numéro, nous continuons l'histoire inédite, écrite par Armel Le Sec'h, tant en breton qu'en français : celle de Mortan, le petit dragon de Beg ar Fri. Armel est connue comme peintre et poétesse.

Les jours passent et l'hiver s'avance avec du vent, des vagues, des pommes (" Il n'y en a pas beaucoup cette année " dit l'homme qui s'occupe des petites vaches rousses et poilues) et surtout les mots de la vieille langue que redit la petite rivière et qui m'aident à grandir.

Un beau jour de mars, elle -Celle qui cause- s'était décidée à me raconter la vallée, ses moulins : "il y a bien longtemps, il y en avait trois. Celui du bas, sur la plage, c'est Ven Izella -le moulin le plus bas. La- haut, autrefois, le Petit Tregor était tout bleu.
- Petit idiot que tu es, c'est le pays tout entier qui s'appelle Petit Trégor".

Je boude un peu mais elle reprend : "Tout le pays était bleu, couvert de fleurs de lin, toutes bleues sous le ciel bleu..." Elle rêve un peu puis : "Tu connais au moins le géant Rannou ?

- Hum ?

- Il jouait avec les grandes roches de la baie et les lançait à droite et à gauche, partout.

- Tu veux dire qu'il lançait le rocher du Renard ? et la roche de Kerellou ? Ils devaient détester ça" Je ris dans ma barbe naissante et plusieurs fois, pour voir si je fais des progrès en rire de gorge. Ce n'est pas très convaincant pour l'instant.

- Le géant avait lancé une pierre sur les commères de Guimaëc qui disaient du mal de lui. La pierre est toujours là, en plein bourg de Guimaëc, au pied de l'église.

Et les Mari-Morgan, plus loin vers St Jean du Doigt, tu sais ? Et les fileuses géantes qui lançaient leurs fuseaux en tous sens, tu connais ? " Je ne réponds pas, car de toute façon elle va me conter

La Langue bretonne

"Anavezout a rez, da vihannañ Rannou, ar ramz brudet ?

- Hañ ?

- Gwelet e veze o c'hoari gant reier ar pleg mor hag o chetiñ anezho a gleiz hag a zehou, e pep lec'h.

- Gouest e oa ivez da chetiñ roc'h al louarn ? ha karreg Kerellou ? Ne dlee ket plijout dezho." Choarzhin a ran meur a wech, em barv nevez diwanet, da welet penaos e teu er maez an drouz, ken fier maz on gant va mouezh nevez. N'emañ ket c'hoazh en e reizh evit ar poent.

- Ar ramz en doa chetet ur maen war ar c'homaerezed o wall gomz dioutañ. Eno emañ atav en devezh a hiziv, e kreiz bourk Gwimaeg, stok en iliz.

Hag ar mari-morganezed, pelloc'h etrezek Sant-Yann-ar-Biz, goût ouzout ? Hag an inkinerezed ramzel a chete o bizier nezañ a dreuz hag a hed, anavezout a rez anezho ?" Ne respontan ket, forzh penaos e konto din an holl marvailhoù-se. Met an traoù-se a zo tremenet pell zo, ha me a zo va unan penn amañ.

Klevout a ran ar wazh oc'h huanañ, sioul, direizh on bet en he c'heñver. Aze emañ ganin met gwelloc'h e vefe ganin ur ramz, memez ur c'hrennard a ramz.

"Euh, a lâz mouezh groz milin Trobodeg o tevel abaoe meur a sizunvezh. Petra ? emezon-me sourprenet, treiñ a ran va fenn o skeiñ en ur wezenn izel, homañ a bleg, evruzamant eviti.

"Euh, ar c'horriganed a zo prest da zont, santout a ran an douar o tihuniñ.

- N'on ket souezhet, miz meurzh zo krog" lavar an Hini a gomz krenn ha kraz. Kenderc'hel a ra o chuchuañ :

"An Trobodeg kozh-mañ, eñ 'ni eo a sant an traoù. Ma lâz emaint o tont, eo sur emaint o tont."

N'em lakaat a ran da soñjal er c'hrouadurioù bihan-se o redek war ar reier.

" Ne reont ket nemet redek, gwelout a ri, a ri, a ri..." Kavout a ra din e klev ar wazh ar gerioù em fenn.

Tremen a ra an deizioù ha seurt ne welan. N'eus nemet an avel o sevel, ar gwagennoù a gresk gant



toutes ces choses magnifiques. Mais tout ça c'est passé, et moi, je suis tout seul.

La rivière soupire doucement, j'ai été injuste avec elle, elle est là avec moi, mais je lui préférerais un géant, même pas très gros.

"Euh, dit la voix grave du moulin Trobodeg qui ne disait rien depuis plusieurs semaines. Je tourne la tête, heurtant un petit arbre qui plie, heureusement pour lui.

"Euh, les korriganes vont arriver, je les sens, je sens la terre qui se réveille. Dihun an douar.

- C'est normal, en mars" dit Celle qui cause d'un ton péremptoire. Elle continue en chuchotant :

"Ce vieux Trobodeg, c'est lui qui sent les choses. S'il dit qu'ils vont venir, c'est qu'ils vont venir."

Je me prends à rêver de ces petits êtres qui vont courir sur les roches.

"Pas seulement courir, tu verras, verras, verras..." dit la rivière. J'ai toujours l'impression qu'elle entend les mots dans ma tête.

La Langue bretonne

mare bras miz meurzh o tostaat. Diskennet on ur wech c'hoazh betek roc'h al Louarn a seblante bezañ laouen d'am welout :

" Euh, te an hini eo."

An dud o pourmen war an aod, o klask ormel pe meskl a zo niverusoc'h. N'ouzont ket emaint war va zachenn. N'em c'houlenn a ran pegoulz e c'helliñ nijal etrezek an neñv ha pegoulz e krogñ da dufal un disterig tan... ne vefe nemet ur fulenn bennak... Kaer e vefe. Ne c'houlennan netra, goût ouzon petra vo respontet din : "Pa vo gouezet ganit, pezh a zo da vezañ gouezet".

E gwirionez, ar wazh, an Hini a gomz, a vank din un tammig.

Al lapoused, a-uz d'an traezhennou, ha memez karreg Kerellou, an hini "goueñvet" a zalc'h da huchal dishean : "Gortoz, gortoz..."

N'eo ket echu...

Les jours passent et rien ne vient. Seul le vent monte, les vagues grossissent avec la grande marée d'équinoxe qui approche. Je suis redescendu vers le rocher du Renard qui avait l'air content de me voir :

" Euh, te voilà."

Il y a de plus en plus de promeneurs et de pêcheurs à pied sur les grèves de "mon domaine". Je me demande quand je vais m'élancer vers le ciel, et quand je vais commencer à cracher un rien de feu... ne serait-ce qu'une étincelle.... Ce serait splendide. Pas la peine de poser la question, on va me répondre : "Pa vo gouezet ganit, pezh 'zo da vezan gouezet.- Quand tu sauras ce qui doit être su." Bref, la rivière, "Celle qui cause" me manque un peu.

Les oiseaux, au-dessus des plages, et même la roche de Kerellou, la " pincée ", se répètent sans cesse, ils disent : "Gortoz, gortoz, attends, attends, attends " ...

A suivre...



La recette de Laurence

- Chapon à la crème d'orange -

Je vous propose cette recette simple à réaliser et abordable pour les fêtes.

Ingrédients pour 8 personnes :

- 1 Chapon
- 4 oranges non traitées
- 100 g de raisins secs
- 15 cl de Grand Marnier
- ½ citron
- 1 cuillère à soupe de sucre
- 2 cuillérées à soupe de concentré de tomates
- 20 cl de crème liquide
- 50 g de beurre
- sel
- poivre.

Faites macérer les raisins dans 10 cl de Grand Marnier. Préchauffez le four à th 5-6 (150°). Brossez une orange sous l'eau et essuyez-la. Râpez son zeste, prélevez son jus et celui d'une autre orange. Mélangez au reste de Grand Marnier et au zeste.

Arrosez-en le chapon dans un plat à four. Salez, poivrez et poudrez de sucre. Enfourez pour 2h30 (arrosez et tournez le chapon toutes les 15 minutes).

Faites chauffer la liqueur aux raisins dans une casserole puis flambez. Ajoutez le concentré de tomates, le jus des 2 oranges restantes, la crème et le beurre. Faites bouillir 3 minutes.

Laissez reposer le chapon hors du four 15 minutes sous du papier alu. Découpez-le, jetez la graisse de cuisson et déglacez les sucres de cuisson avec 10 cl d'eau et le jus du citron. Versez ce jus dans la sauce aux raisins et portez 3 minutes sur feu vif en fouettant. Mettez en saucière, servez avec le chapon accompagné d'une purée de pois cassés et de quartiers d'orange pelés à vif.

Le bon accord : un Saint Emilion

Bon appétit

LAURENCE PARIS



Jouons un peu

- L'objet mystérieux -



Solution pour l'objet mystérieux du n° 41 :

C'est un presse-noix, et il n'y a pas eu de bonne réponse.

Nous proposons à votre sagacité un nouvel objet, la réponse est à expédier ou à déposer à la mairie...

Et toujours une entrée permanente au musée à gagner !



- Rigolothérapie -

A un poil près

Un homme rentre chez lui. Sa femme découvre un cheveu sur son veston.

- d'où vient-il ?
- mais, chérie, c'est sans doute un poil de chat !
- L'épouse renifle le veston et dit en colère :
- ah oui ? Et son parfum c'est chat-nel ?

Chats amoureux

Que se disent-ils ?

"On est félin pour l'autre"

Restaurant belge

- Qu'est-ce qu'on vous sert ?
- Je veux manger ce que mange le monsieur, là, en face.
- Je vais essayer, monsieur, mais ce ne sera pas facile de lui enlever son assiette.

4	2					7	1	
		3		9				
		5						
	1		3			5	7	
			5		9			
	7	4			6			8
						1		
				8		3		
	9	6					4	2

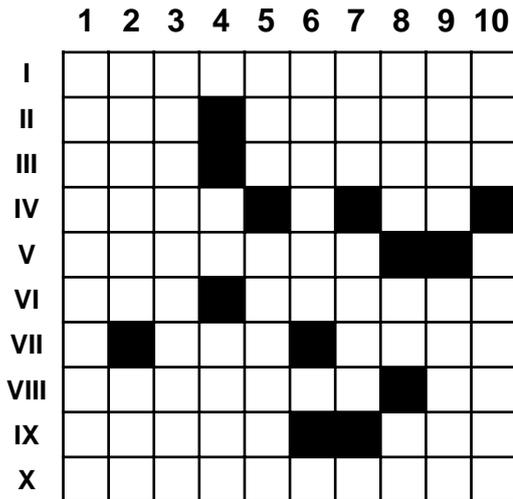
- Le Sudoku de M. Daguet -

Mots croisés

- Mots croisés n°41 -

HORizontalement

- I - Celui de Guimaëc est notre héritage commun
- II - Pronom personnel - Peuvent être de beauté
- III - Engin volant - Femelle de baudet
- IV - Maniééré - Habitude
- V - Piste revêtue de mâchefer
- VI - Unité de mesure de sensibilité - Le " Fléau de Dieu "
- VII - Les 35 heures - Le néant
- VIII - De la ville - Magnésium
- IX - De l'éducation ou... de la voirie à Guimaëc - Ancienne république du Moyen Orient
- X - Elle prend l'ombre sous l'arbre du Ténééré



VERTICALEMENT

- 1 - Lieu-dit à Guimaëc
- 2 - Arbres des régions humides - Ex RSA
- 3 - Avant et après la classe à Guimaëc
- 4 - Tintin ou Astérix - Meurtri
- 5 - Armée secrète - Petit chien de chasse
- 6 - Dansé à la cour de Louis XIV
- 7 - Bête de jeu - Individu
- 8 - Pas de son plein gré - Chiffre romain - Elle est bornée
- 9 - Ennemi de Capone - Lac
- 10 - Direction - Plonge vers l'avant puis vers l'arrière

JEAN-CHARLES CABON

- Solution des mots croisés n°41 et du Sudoku -

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1	P	O	R	T	E	P	L	A	C	E
2	R	I	E		T	I		N	E	S
3	E	S	C	A	R	P	E	E	S	
4	F	E	R	M	E	E	S		S	E
5	E	L	E	E		L	O	R	E	N
6	C	I	A		R	E	P	U		A
7	T	E	T	E	A	T	E	T	E	
8	U	R	I		U	T		H	S	B
9	R	E	F	I	L	E	R		A	U
10	E	S	S	E		S	A	L	U	T

8	6	3	4	1	7	2	9	5
2	5	4	6	3	9	8	1	7
7	1	9	2	5	8	6	3	4
1	4	7	8	2	6	3	5	9
5	3	6	9	7	1	4	2	8
9	2	8	5	4	3	7	6	1
3	7	2	1	8	5	9	4	6
6	8	1	3	9	4	5	7	2
4	9	5	7	6	2	1	8	3